

LE PUBLICISTE.

TRIDI 3 Prairial, an VII.

Sommation faite par le général Suwarow au commandant du château de Milan. — Formation d'un camp français d'observation sur la route de Florence à Bologne. — Décret de commission impériale qui enjoint aux princes des états de l'Empire de fournir leur contingent de guerre au quintuple dans le plus bref délai. — Annonce faite par le général Moreau au général Massena, de la réunion des armées de Naples et de Rome à celle d'Italie.

ITALIE.

Milan, le 11 floréal.

La bataille du 8, près de Cassano, a été singulièrement opiniâtre & sanglante. L'avant-garde des Russes ayant attaqué trop tôt & avec trop d'ardeur, eut deux compagnies presque entièrement détruites. Cette perte anima tellement les Russes, qu'ils ne firent plus aucun quartier. Le même jour, 8, dans la soirée, l'avant-garde des Autrichiens entra à Milan; le quartier-général & le reste de l'armée y arriverent le 9. Le général Mélas établit aussi 161 un tribunal de police & en nomma président le général Madzoni. M. le comte Cocastelli a été nommé commissaire-général près l'armée d'Italie. Hier nous vîmes arriver le général Serurier & trois mille Français qui ont été faits prisonniers par le général Wuckassowich.

On fait tous les préparatifs pour l'attaque de notre château. M. le général de Suwarow est parti aujourd'hui avec son quartier-général, & s'est dirigé vers le Tecin.

Vérone, le 15 floréal.

Le grand-duc Constantin est arrivée ici la nuit dernière, accompagné du prince d'Estershasy. Son altesse a continué vers midi sa route sur Roverbella.

On apprend de Milan que le général comte de Suwarow a sommé le château de cette ville de se rendre dans les vingt-quatre heures. Le commandant français a répondu qu'il rendrait ce fort (dont la garnison est de 2,500 hommes), à condition qu'il sortirait lui et sa troupe ainsi que tous les patriotes, avec les honneurs militaires et douze charriots couverts, et qu'il seroit escorté jusqu'au camp français. Le maréchal a répliqué par une nouvelle sommation de rendre la place dans deux heures, avec menace qu'en cas de refus, la garnison seroit passée au fil de l'épée.

Florence, le 15 floréal.

Les français ont formé un camp d'observation sur la route de Florence à Bologne, au poste important de Lojano, dans l'Appenin, & ont placé leur quartier-général à Filicare. Ils ont pris en même tems position sur la montagne de Pistoie, qu'ils occupent avec une troupe assez considérable, consistant particulièrement en cavalerie: ils y ont fait transporter des canons & de très-grands approvisionnementens. Ces dispositions militaires, par lesquelles les deux routes qui mènent de l'Italie intérieure en Toscane sont défendues, ont été prises pour garantir le pays de l'invasion de l'ennemi & des excursions dont les insurgés de la Cisalpine le menaçoient.

Si on en croit les derniers rapports, l'avant-garde de l'ar-

mée de Naples étoit le 8 de ce mois à Fano, dans le duché d'Urbain, à trois journées de marche de Bologne.

POLOGNE.

Cracovie, le 4 floréal.

Le nouveau corps de troupes auxiliaires russes est attendu ici vers les premiers jours de prairial. Il marche en six colonnes, & consiste en deux régimens de cuirassiers, deux de dragons, quatre de hussards, quinze régimens d'infanterie, deux régimens de tartares, mille recrues & douze cents chevaux de remonte. Total: 34 mille hommes & 20 mille chevaux.

L'arrière-garde sera formée par trois régimens de cosaques, & deux régimens d'infanterie. Ce corps est commandé par un général d'artillerie, deux lieutenans-généraux & 18 généraux-majors.

M. le général-major comte de Nimptsch, & M. le conseiller de régence comte de Wurmsers se sont rendus à Therespol, pour y faire tentes les dispositions nécessaires pour la réception de ces troupes.

A L L E M A G N E.

Augsbourg, le 20 floréal.

On a publié le 18 à Botzen, à Roveredo, à Trente, & le 19 à Inspruck, la nouvelle officielle que la forteresse de Peschiera, après plusieurs jours de pourparlers, s'est rendue le 16 à minuit, par une capitulation dont les principaux articles portent que la garnison sortira avec tous les honneurs militaires, déposera les armes sur l'esplanade, & sera prisonnière de guerre: les officiers donneront leur parole d'honneur de ne pas servir d'un an contre l'Autriche, et se retireront en France. La garnison conservera ses bagages, chevaux, &c.

On a aussi publié à Inspruck une lettre officielle du général de Bellegarde au comte de Bissingen, datée de Suse, le 16 floréal, dans laquelle il annonce que les Autrichiens sont actuellement maîtres du haut & bas Engadin.

Suivant les dernières lettres de Padoue, les Français ayant reçu des renforts considérables de l'armée de Rome et de Naples, font une diversion sérieuse sur le Bas-Pô, et menacent non-seulement le corps du général Klenau dans les environs de Ferrare, mais même celui qui fait le blocus de Mantoue. On a fait en conséquence marcher des troupes autrichiennes et russes, pour renforcer le corps de Klenau et couvrir les derrières de l'armée impériale. (Les gazettes de Gènes et du Piémont annoncent que, vers le milieu de floréal, le général Macdonald, à la tête de trente mille hommes, se rendoit à marches forcées vers le Pô, après

avoir laissé à Naples, à Capoue, à Rome, des garnisons françaises, qui, soutenues par les légions et les gardes nationales des deux républiques, devoient défendre le sud de l'Italie, tandis que les généraux Moreau et Macdonald attaqueroient avec toutes leurs forces réunies, l'armée austro-russe dans l'Italie septentrionale).

Francfort, le 24 floréal.

Le comte de Goertz, dans la tournée qu'il fait auprès des principales cours d'Allemagne, a, dit-on, la mission de faire adopter un plan de neutralité armée contre les entreprises que méditent l'Autriche & la Russie. On a tout lieu de croire que dans les partages concertés entre les deux cours, l'Autriche doit s'agrandir de la Lombardie & des légations de Ferrare & de Bologne, peut-être même de la Bavière, moyennant quoi il sera permis à la Russie de s'étendre sur la Vistule; d'établir le grand-duc Constantin dans la Turquie d'Europe & de relever l'Empire d'Orient, en gardant Corfu & en prenant Malthe, pour flatter la marotte de Paul I^{er}. On ne sait pas encore même par conjecture quel lot est réservé à l'Angleterre; mais il ne doit pas être mince. On conçoit quelle opposition doivent rencontrer de pareils projets.

Plusieurs régimens prussiens, cantonnés dans la Vieille-Marche, ont reçu ordre de se tenir prêts pour marcher au premier ordre. On assure qu'ils sont destinés pour l'assistance de la ville de Hambourg.

Tout ce qu'on a dit de la marche des Russes vers Lubeck, de leur débarquement, des préparatifs pour les recevoir, sont autant de fables.

Le quartier-général de l'armée d'observation prussienne doit être transféré de Minden à Munster, suivant les lettres de cette dernière ville.

Manheim, le 25 floréal.

On parle de déplacements de généraux; & nous craignons de perdre le général Colaud. C'est un vrai républicain, juste, modéré & du plus parfait désintéressement. Depuis qu'il commande à Manheim, la tranquillité & la confiance se sont pleinement rétablies. Il n'y auroit peut-être pas eu d'insurrection dans l'Odenwald, si tous ceux qui commandent lui ressembloient. On regrette aussi beaucoup le général de brigade Bastoul, homme aussi modeste que raisonnable. Il quitte, dit-on, le commandement de notre place pour aller commander ailleurs en qualité de général de division.

A l'occasion de ces changemens, le bruit se renouvelle que le roi de Prusse va demander qu'on comprime Manheim dans la ligne de démarcation.

Rastadt, le 27 floréal.

On prétend à présent avoir découvert que l'assassinat de plénipotentiaires français a été commandé par un lieutenant, homme déjà connu par des actions indignes de sa qualité, pour voler l'argent de ces ministres, dont les hussards n'ont eu, dit-on, qu'une petite somme, avec les dépouilles de leur garde-robe, ou au moins de celle de Bonnier, avec ce qu'ils ont pris d'argent & d'effets aux autres personnes ou domestiques de la légation. Une information juridique a été ordonnée par l'archiduc Charles. On attend ici, pour cela, le général Stipchitz & l'auditeur du quartier-général. Une commission de guerre est nommée pour juger les coupables: elle sera présidée par le général Sporck, & composée de deux colonels, deux majors & deux auditeurs; elle siègera à Villingen, en Suabe.

Un décret de la commission impériale a été adressé à la diète de Ratisbonne, pour enjoindre à tous les princes & états de l'Empire de fournir leur contingent de guerre au quintuple dans le plus bref délai. Ce décret a déjà été communiqué officiellement aux ministres des états. En conséquence, la Bavière doit fournir 16,000 hommes, la Saxe 11,500, le Wurtemberg 10,000, Hesse-Darmstadt 4000, le landgrave de Baden 4000, &c. &c. &c. Si ce premier décret n'est pas exécuté dans le délai fixé & ponctuellement, il sera suivi d'un décret comminatoire. On attend avec curiosité le parti que prendront l'électeur de Brandebourg & le landgrave de Hesse-Cassel, qui ne peuvent fournir d'exoine. Les Russes qui s'assemblent en Pologne, sur les frontières des états prussiens, font penser que le projet de l'empereur de Russie est qu'aucun prince de l'Empire ne se dispense de satisfaire à ces contributions.

Le citoyen Bacher avoit annoncé dernièrement son départ d'Anspach, il est retardé.

ANGLETERRE.

Londres, le 22 Floreal.

Le gouvernement a reçu des dépêches de Thomas Grenville, portant que ses négociations à Berlin étoient terminées, mais d'une manière peu favorable aux vûes de notre cour. On croit en conséquence qu'il ne tardera pas à en partir pour Vienne, afin d'engager l'empereur à accéder au traité conclu entre la Russie, la Porte & la Russie.

Lord William Bentick doit se rendre à l'armée russe en Italie, en qualité de ministre de la Grande-Bretagne.

Les sept vaisseaux sortis de Portsmouth & de la baie de Cawsand, sous le commandement de l'amiral Wilt-hed, sont destinés à aller renforcer l'escadre du lord Saint-Vincent.

L'Agincourt, qui avoit été destiné pour un voyage lointain, est parti de Plymouth, le 18 de ce mois, pour se joindre à l'amiral Bridport. Le *Lancastre* & le *Sans-Pareil* devoient le suivre.

L'amiral Hervey est remplacé dans le commandement des forces du Levant, par l'amiral Hughes Scymour.

On exempta du bill sur les sociétés secrètes, les franc-maçons anglais, la grande loge, celle d'Edimbourg, &c.

Il y a eu hier grande séance au club de Wighs; M. le duc de Norfolk & Fox y ont prononcé chacun un discours.

La Porte ayant permis au gouvernement anglais de faire des levées d'hommes dans ses états, on assure qu'on va former en Turquie une armée de vingt-cinq mille chrétiens à la solde de l'Angleterre.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 28 floréal.

Hier matin le général Klain, commandant nos troupes sur la rive droite du Rhin, reçut du commandant des avant-postes autrichiens une malle, une caisse et quelques portefeuilles, avec une lettre dans laquelle il lui marquoit qu'on avoit trouvé ces objets dans l'endroit de l'assassinat commis sur nos ministres, et qu'on les restituoit *fidèlement*. Klain envoya le tout au général Laroche, commandant la 5^e division, qui le fit passer au citoyen Rosenstiel. Ce dernier les fit ouvrir sur-le-champ en présence d'un juge de paix et de plusieurs témoins. Il fit dresser procès-verbal. On trouva dans la malle plusieurs papiers concernant la légation, beaucoup de lettres particulières que les ministres avoient reçues, le portrait de la défunte épouse de Bonnier qu'il avoit en sur sa tabatière, & quelques autres objets. Tout étoit dans le plus grand désordre, de manière que le

citoyen Rosenthal a été obligé d'en faire triage. Une grande partie des papiers de la légation ont été retenus par les Autrichiens : quoique leur commandant dise dans sa lettre que les malles & la caisse sont restées intactes & n'ont pas même été ouvertes, on trouva cependant au fond de la malle beaucoup d'objets qui avoient été dans les voitures particulières, dans les poches des ministres ou dans leurs porte-feuilles.

Le régiment des hussards de Szeckler a été retiré des environs de Rastadt, où il a été remplacé par un régiment de dragons. Les Szeckler cantonnent à présent dans les environs de Villingen. Barbaczy est arrêté, peut-être le prince Charles le sacrifie pour mieux cacher son jeu.

Le général Massena a reçu des lettres du général Moreau, qui lui marquent que la jonction est effectuée entre l'armée de Macdonald & la sienne, & que la première est en Toscane, d'où elle avance vers le Pô. Le corps de Klenau qui se trouvoit dans les environs de Ferrare, s'est précipitamment retiré. Pendant que Moreau tient l'ennemi en échec du côté du Tessin, Macdonald se rapproche, par Reggio & Molene de Mantoue, pour débloquer cette forteresse & déborder l'aile gauche de l'armée autrichienne. Il paroît qu'on va suivre le plan de la campagne de l'an 2, & obliger les austro-russes à une prompte retraite, en manœuvrant sur leurs derrières. Moreau reçoit beaucoup de renforts, tant par Nice, que par le Mont-Cenis & le Valais : on les porte à 50,000 hommes.

Le général Vandamme est parti de la Suisse avec sa division, forte de quatorze bataillons d'infanterie & deux régiments de cavalerie, pour se rendre par Vevay & Martigny sur le Mont-Bernard, & delà en Piémont. Sous peu les affaires changeront de face en Italie.

On a reçu ici la nouvelle authentique que le général Soult a entièrement soumis les rebelles du ci-devant canton d'Uri ; et qu'il a rétabli la communication avec l'armée d'Italie par le mont Saint-Gothard, où il est posté avec son corps de troupes.

Nous venons de recevoir les nouvelles suivantes sur la position de l'armée autrichienne sur la rive droite du Rhin.

Le quartier-général est à Stokach. Le prince Charles s'y trouve & souffre beaucoup des attaques d'épilepsie dont il est atteint. Plusieurs médecins sont toujours autour de lui ; ils lui ont conseillé de retourner à Vienne ; & il paroît certain qu'il se démettra incessamment du commandement de l'armée, au moins pour quelque tems, lequel commandement sera confié au général Bellgarde, commandant de l'armée du Tyrol, qui, à son tour, sera remplacé par le général Kray.

Un corps autrichien, qui fait partie de l'aile droite, s'étend depuis Bruchsal à Pforzheim ; il est commandé par le général Kospoth, dont le quartier-général est à Bruchsal. Il entretient ses communications avec Wurtzbourg par des détachemens de cavalerie postés sur les revers des montagnes qui bordent la Bergrasc. Des pelotons de paysans font le service de l'infanterie, pour entretenir les communications entre eux.

L'aile droite, sous les ordres de Starray, est placée entre Pforzheim & Gusingen, sur les revers de la Forêt-Noire ; les avant-postes tirent une ligne entre les montagnes & le Rhin par Oppinaw, Hasslach, Waldkirch, Fribourg & Hawinstim.

Le centre de l'armée, sous le commandement de Naundorff, qui contient la majorité des forces de cette armée, est posté entre Hawinstim & Liudau ; les avant-postes sont

placés sur le Rhin et sur la rive droite du lac de Constance.

L'aile gauche, commandée par le général Hotze, s'étend dans le Vorarlberg jusqu'aux frontières du Tyrol et du Vorarlberg, et elle se joint à l'aile gauche de l'armée du Tyrol. Toute l'armée garde jusqu'ici la défensive.

PARIS, le 2 prairial.

Le directoire exécutif vient de décider que la liquidation des prises appartient aux tribunaux de commerce, à l'exclusion des juges-de-peace ; mais il a pensé, en même tems, que les opérations précédemment faites & arrêtées par les juges-de-peace, devoient être maintenues sans pouvoir être attaquées, sous prétexte d'incompétence ; & c'est sur ces principes que le ministre de la justice invite les tribunaux de commerce des cantons maritimes, ainsi que les juges-de-peace des mêmes cantons, à régler leur conduite.

— Les citoyens Lanchere, Amelin, Wanrobois, Cerf-Beer, Rochefort, les deux Lanoue, Ouyard & Barrillon, ont souscrit, le 26 floréal dernier, entre les mains du ministre des finances, pour vingt-quatre millions d'obligations qu'ils se sont engagés à reprendre pour comptant des fournitures dont ils sont respectivement chargés, pour le service de la guerre & de la marine.

— Beaumarchais a été enterré dans le magnifique jardin qu'il avoit auprès de la Bastille, au coin du boulevard. Collin d'Harleville a prononcé son éloge funèbre en présence de sa famille & devant plusieurs de ses amis.

— Le ministre de la police générale a invité, par une circulaire du 14 floréal, les administrations centrales à lui envoyer le tableau exact des passe-ports délivrés par elles depuis deux ans, aux conscrits des deux & troisième classe, qui ne sont pas rentrés dans leurs foyers, & que le sort a désignés pour marcher.

— La jeunesse du département de l'Escant se distingue par l'empressement qu'elle met à marcher à l'armée. Sept cent quatre conscrits sont déjà partis ; six cent soixante-deux devoient les suivre le 28 floréal.

— L'ex-général Morgan, compris dans la loi du 19 fructidor an 5, s'est présenté, le 22 floréal dernier, à l'administration municipale du Château, département de la Charente-Inférieure, pour subir sa déportation à l'île d'Oléron. Cette administration lui a permis de rester dans la commune pendant un jour, à cause du mauvais tems qui rendoit l'embarquement impraticable.

— On mande de Brest, le 25 floréal, qu'il y est entré, le 20, un précieux convoi de trente-deux voiles, sous l'escorte de deux canonnières ; que le vaisseau le *Dugommier* & la frégate la *Prudente*, ont mis en rade, & qu'un second vaisseau devoit les suivre le 25.

— Les journaux de Grenoble, du 26 floréal, annoncent la réunion de trente-deux mille hommes des armées de Naples & de Rome, à celle du général Moreau. Ils annoncent aussi un combat où l'armée austro-russe auroit été complètement battue. Les journaux officiels ne parlent point encore de ces deux événemens.

— La citoyenne Paule Dalby, demeurant à Toulouse, convaincue d'avoir recelé un prêtre réfractaire, a été condamnée, le 16 floréal, à la déportation.

— Les dernières rapports venus de la Suisse annoncent que la Vallée a été occupée par les Autrichiens, par suite de la retraite du général Lecourbe, qui a concentré toutes les troupes qu'il commande entre Lugano & Bellinzona.

— Une lettre de Stutgard , du 24 floréal , porte que le prince Charles n'est pas encore rétabli de sa maladie ; qu'il avoit donné sa démission du commandement en chef , mais que l'empereur , malgré les instances de l'impératrice qui est à la tête du parti anti-charliste , ne l'a point accepté , & lui a de nouveau donné plein pouvoir pour les opérations militaires ; que , malgré cela , il est aisé de prévoir que ses adversaires parviendront tôt ou tard à l'éloigner de l'armée , où un grand nombre d'officiers est mécontent.

— Le ministre de Sardaigne Prioca , son frere , & quelques autres otages détenus à Briançon , sont transférés à Dijon.

— Une lettre de Turin dit , que le directeur cisalpin Adelsio est retourné à Milan , & que plusieurs agens du directoire sont employés par les Autrichiens. Ceux-ci ont déclarées nulles toutes les ventes postérieures à leur entrée dans cette ville.

— L'électeur de Baviere ayant rappelé les Bavarois éclairés que Charles Théodore avoit persécutés & bannis , sous le prétexte qu'ils étoient de la secte des Illuminés , plusieurs de ces personnes sont déjà de retour à Munich , entr'autres l'estimable professeur Weishaupt , qui avoit été banni pendant son bannissement.

— Le couronnement du jeune roi de Suede aura lieu dans le courant de fructidor prochain. Cette cérémonie , d'après les loix du royaume , y entraîne la convocation nécessaire des états-généraux.

— On apprend de Pétersbourg , que Paul I^{er}. est très-mécontent de la cession faite par sa mere à la cour de Danemarck , du district du duché de Holstein , qui appartenoit à la Russie , en échange des comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst. Il veut , dit-on , à tout prix , recouvrer son territoire.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen JEAN DEBRY.

Séance du 2 prairial.

Le conseil arrête qu'à deux heures il sera procédé au scrutin pour l'élection d'un commissaire aux archives.

Jean Debry. — Le conseil a arrêté que dans la séance du 20 prairial , il seroit célébré dans son sein une fête funéraire en mémoire des plénipotentiaires français assassinés à Bâstard , & que le président prononceroit à cette époque un discours analogue. Je prévien le conseil que , vu l'épuisement où je me trouve , il me sera impossible de composer & de prononcer le discours dont il s'agit. Je demande que le conseil veuille bien nommer un de ses membres pour me remplacer dans cette fonction.

Le conseil arrête que le discours sera prononcé par l'ex-président Heurtault-Lamerville.

Dabrouste , au nom d'une commission spéciale , fait prendre une résolution qui autorise la commune de Nantes à percevoir un octroi municipal de bienfaisance , dont le produit seroit affecté à l'acquit de ses dépenses locales , & notamment aux hospices civils & à la distribution des secours à domicile : le tarif sera joint à la loi : le directoire déterminera le nombre des employés , & nommera le régisseur.

Daubermenil observe qu'il est nécessaire de compléter la commission qui doit faire le rapport sur les élections du département des Bouches-du-Rhône , puisque le rapporteur , le citoyen Pollard , n'est plus membre du conseil.

Le conseil arrête que la commission sera complétée par un membre que le sort désignera.

Le président annonce à l'ordre du jour la discussion des projets de Berlier.

On procede au scrutin pour l'élection d'un commissaire aux archives , & on se forme ensuite en comité secret.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen GOURDAN.

Séance du 2 prairial.

Sur le rapport de Cornet , le conseil approuve une résolution qui déclare valables les opérations de l'assemblée mere du Colo.

Gandin (de la Vendée) fait également déclarer valables les opérations de l'assemblée mere de la Dordogne.

Delcloy propose d'approuver la résolution qui déclare valables les opérations de l'assemblée mere de la Moselle. — Impression & ajournement.

Bosquillon fait un rapport & propose de rejeter , pour vices de rédaction , une résolution du 14 floréal , qui établit un tribunal de police correctionnelle à Corbeil , département de Seine & Oise. — Impression & ajournement.

Sur le rapport de Jevardat-Fombelle , le conseil approuve une résolution du 19 germinal , qui applique à la lésion du tiers au quart & autres établies par les loix & coutumes dans les actes de partage ou autres actes équivalens , le mode de la vérification de la lésion d'outre-moitié , établi par la loi du 19 floréal an 6 , & interdit cette action en matiere de ventes & de reventes de biens nationaux.

Bourse du 2 prairial.

Amsterdam.....	62, 63.	Rente provis.	6 f. 38 c., 13 c.
Idem cour.....	57 1/2 à 58 5/8.	Tiers cons.....	10 f. 75 c.
Hambourg.....	194 1/2, 191 1/2.	Bons 2.....	1 f. 1 c.
Madrid.....	Bons 3.....
Mad. effec.	15 f., 14 f. 62 c.	Bons 4.....
Cadix.....	Bons des 6 der. mois de l'an 6,	83 f. 50 c., 84 f., 83 f. 25 c.
Cad. effec.	15 f., 14 f. 62 c.	Action de 50 fr. de la caisse	des rentiers.....
Gènes.....	99, 97.	Or fin.....	106 f. 75 c.
Livourne.....	107, 106.	Lingot d'arg.....	50 f. 75 c.
Bâle.....	1 1/2 bénéf.	Portugaise.....	97 f. 63 c.
Lausanne.....	1/2 ben.	Piastre.....	5 f. 45 c.
Milan.....	Quadruple.....	82 f. 13 c.
Geneve.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Lyon.....	pair 20 j.	Gainée.....	26 f. 50 c.
Marseille.....	pair 20 j.	Souverain.....	35 f. 13 c.
Bordeaux.....	pair 20 j.	Esprit 2, 370 à 380 fr. — Eau-de-vie de Montpellier, 22	deg., 295 f. — Rochelle 22 d. — Cognac 22 d. 325 f.
Montpellier.....	pair 20 j.	— Huile d'olive, 1 fr. 33 c. — Café Martinique, 3 f. 45 à 50 c.	— Café Saint-Domingue, 3 fr. 5 à 15 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 60 à 70 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 60 à 65 c. — Savon de Mars, 1 f. à 1 f. 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.

A. FRANÇOIS.